

Mairie de Méry sur Cher

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 MARS 2019

Date de convocation : 7 mars 2019

Présents : M Nivard, Maire, Mme Billon, M Beguin, M Nisseron, Mme Bouillot, Mme Taillemite, Mme Fiette, M Duméry, M Le Ponner

Absents excusés : M Ait Slimane a donné pouvoir à M Beguin

M Liance a donné pouvoir à M Nivard

Absente : Mme Gaultier

Secrétaires de séance : Mmes Billon et Bouillot

Ouverture de la séance à 18 heures 30.

Le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

Approbation du compte de gestion 2017

M. Sylvain Nivard présente le compte de gestion 2018.

Aucune observation n'est formulée. Le compte de gestion 2018 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte administratif 2018

M Sylvain Nivard quitte la séance. Mme Bernadette Billon est élue présidente de séance et présente le compte administratif arrêté aux sommes suivantes:

- excédent de fonctionnement + 36 274.70€
- déficit d'investissement – 53 109.03 €

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Rentrée de M Nivard

Affectation du résultat

L'affectation du résultat est reportée comme suit:

- un excédent cumulé de fonctionnement de + 152 915.78 €
- un déficit cumulé d'investissement de -69 889.27€
- un solde positif des restes à réaliser de + 23 517.002€

Le besoin de financement est de 46 372.25€

Vote du budget 2019

Lecture et présentation du budget prévisionnel 2019 :

- fonctionnement 456 239.22 €
- investissement 227 673.57 €

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité.

Vote des taxes

Après débat, les taux des taxes sont inchangés, soit :

Taxe d'habitation	7.96%
Taxe foncière bâti	12.24%
Taxe foncière non bâti	22.50%

Vote des subventions aux associations

Les subventions pour l'année 2019 sont les suivantes :

Diabes verts	150.00€
Amicale de l'Ecole	150.00€
A.D.M.R.	100.00€
Secours populaire	150.00€
Facilavie	150.00€
ASSIAD	150.00€
Croix-Rouge Française	150.00€

Tableau amortissement

La chicane ouest et les travaux d'assainissement seront amortis sur 30 ans.

Modification du temps de travail au poste de secrétariat de mairie.

Son temps de travail passe à 35h, du fait de l'absence de Carole.

On pense trouver quelqu'un qui fasse entre 10h et 15h .On peut éventuellement demander au Centre de Gestion du Cher.

Alain Chagnon s'en va au 1er juillet, il faut réfléchir à un candidat pour la suite, éventuellement mettre une annonce.

Transfert des compétences à la CDC

N'ayant pas à Méry d'assainissement collectif, cette compétence communale n'est pas exercée. Elle doit être transférée à la communauté de communes ainsi que la compétence pour la gestion de l'eau courante.

La compétence pour l'eau est au syndicat SIAPA que nous avons formé avec Thénioux. Cette compétence devrait théoriquement passer à la CDC en 2020. Le réseau de Méry étant réputé de meilleure qualité que celui d'autres communes, il y a peu de pertes, on préfère attendre 2026 pour transférer la compétence de l'eau à la CDC, afin de laisser aux autres communes le temps d'amener leur réseau au niveau.

PLUI

Dans les villages de la CDC il y a des logements vacants. Cela pose des questions sur les nouvelles constructions.

Il faudrait identifier les bâtiments qui à Méry pourraient dans le moyen terme changer de destination. Les personnes concernées doivent se faire connaître car il faut que ce soit anticipé et indiqué dans le Plui.

Pour le développement du Parc Technologique ouverture d'une nouvelle tranche d'aménagement c'est à dire achat de terrains et travaux pour rendre ces terrains viabilisés.

Projet de Participation Citoyenne

Après la réunion publique proposée par la gendarmerie, les réactions sont positives. Différents référents (4 ou 5) se sont proposés. On décide donc de signer la convention avec la gendarmerie.

Projet d'éolienne

La commune de Thénioux va très certainement installer une éolienne sur son territoire...on va en avoir les inconvénients, sans en avoir les avantages. Il va certainement y avoir des demandes dans d'autres villages.

Il y avait un éventuel projet d'éolienne dans la pelure de la Fontaine à Méry, pour lequel le conseil doit donner son avis. Le Conseil Municipal décide de ne pas accepter ce projet.

Projet de panneau d'affichage

2 sociétés veulent bien se déplacer. Prix des panneaux : de 5000€ à 15000€.

On envisage éventuellement pour Méry un panneau mural qui marche par wifi, pour un prix de 5000€ maximum.

Questions diverses

Le propriétaire qui a ses vaches illégalement sur un terrain, a été assigné au tribunal. Il a alors fait une proposition de compromis, un délai de grâce a été négocié jusqu'au 30 juin pour qu'il puisse vendre ses vaches et payer à la commune un an de fermage, après l'astreinte sera de 100€ par jour.

Grève des enseignants le mardi 19 mars, la mairie a prévu le service minimum.

Axa demande la possibilité de faire une réunion publique pour proposer une commande groupée de mutuelle, entraînant une réduction de coût pour les habitants qui seront éventuellement intéressés.

Une cotisation de 50€ est renouvelée pour l'association TGV.

Une adhésion de 50€ est renouvelée également pour l'ANCPEN.

Un concours photo aura lieu pendant la kermesse de l'école, fin juin.

La journée intergénérationnelle est fixée au 21 juin.

Les vitraux réparés vont être réinstallés dans l'église.

L'enfouissement des câbles et fils au niveau de la place de l'église se fera fin mars-début avril.

L'accès au cimetière pour les handicapés va être repensé.

Les chiffres du recensement n'ont pratiquement pas bougés.

Le développement de la fibre optique suit son cours.

Certaines personnes laissent à longueur d'année leurs poubelles sur la rue, la Mairie va agir si ça continue.

Le 21 septembre un concert sera organisé à l'église avec la pianiste Anne Pellerin.

Le 4 mai aura lieu l'inauguration des travaux de l'église et de sa place.

Fin de séance à 21h30

Prochain conseil le vendredi 3 mai à 18h30